

Rapport financier et audit des dépenses Frame, Voice, Report !

Les dépenses effectuées dans le cadre du projet financé par *Frame, Voice, Report !* seront auditées par le cabinet Fiduciaire Lyonnaise, mandaté par RESACOOOP.

Le rapport narratif, le rapport financier ainsi que les photocopies de toutes les pièces comptables relatives au projet financé par *Frame, Voice, Report !*, doivent être transmises à RESACOOOP avant le 31 juillet 2019.

Le solde de la subvention sera versé après approbation des rapports par l'auditeur et par RESACOOOP. Dans le cas où le montant total des dépenses éligibles serait inférieur au budget prévisionnel du projet financé, la contribution financière de RESACOOOP ne pourra excéder 90 % de ce montant.

Rapport financier

N°	Documents	Modalités
1	Un extrait du Grand livre général des comptes sur la période de l'action	Par courrier
2	Le Grand livre analytique ou suivi analytique de l'action	Par courrier
3	Le fichier Excel FVR 2019 Rapport financier dûment complété : onglets « Etat des dépenses et « Postes budgétaires »	Par courrier électronique au format Excel
4	L'état des dépenses (onglet « Etat des dépenses » du fichier Excel FVR2019 Rapport financier) daté et signé par un représentant légal de votre organisation (par les représentants légaux des co-demandeurs le cas échéant)	Par courrier électronique au format PDF
5	Les copies des factures référencées dans votre état des dépenses	Par courrier
6	Les copies des relevés bancaires pour les règlements supérieurs à 1 000€	Par courrier
7	Les copies des notes de frais référencées dans votre état des dépenses et les justificatifs correspondants lorsque ceux-ci sont supérieurs à 100€	Par courrier
8	Le suivi des temps de travail consacrés à l'action par salarié	Par courrier
9	La justification du calcul du taux horaire par salarié (dernier bulletin de paie...)	Par courrier
10	Les copies des relevés bancaires pour les encaissements de la subvention versée par RESACOOOP	Par courrier

Les documents à transmettre par courrier doivent être envoyés à l'adresse suivante (ou déposés dans les locaux de RESACOOOP auprès d'Isabelle Taine) :

GIP RESACOOOP, 10 place des Archives 69002 LYON

Les documents à transmettre par courrier électronique doivent être envoyés à l'adresse suivante :

npontiac@resacoop.org

Propriété des équipements

Si des équipements ont été achetés, joindre une copie de la liste définitive de propriété des équipements. Si cette liste est différente de celle qui a été transmise à RESACOOOP avant l'attribution de la subvention, il sera nécessaire de fournir des explications.